



ASSOCIATION AGRÉE DE PECHÉ ET
DE PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE
LES CARPES DORÉES



SOMMAIRE

2

COMPTE-RENDU D'ACTIVITES

Compte-rendu d'activités pour 2023

7

REMPOISSONNEMENTS

Plans d'eau et rivière de 2010 à 2023

8

ETUDE COMPARATIVE DES EFFECTIFS

Variation du nombre de pêcheurs

9

RAPPORT FINANCIER

Extrait annuel de la comptabilité 2023

Bilan Général 2023

Rapport des vérificateurs aux comptes

Les finances de L'A.A.P.P.M.A.

14

RAPPORT MORAL

Les effectifs, les parcours de pêche

L'entretien des berges et des plans d'eau

La protection des milieux aquatiques

Cours du soir avec la FD

Les activités piscicoles

Les activités extra piscicoles

La restauration des milieux aquatiques

Le plan d'eau du Vieux Moulin

Le rempoissonnement 2023

LE Groupement des AAPPMA

La pêche est en ligne

24

REGLEMENTATION

Réglementation de nos plans d'eau

La carte de pêche 2024

27

INFORMATIONS

Calendrier des manifestations

Calendrier des concours 2024

Conception – Réalisation – Rédaction :
Gérard LEGRET

Crédit photos :
Gérard LEGRET

Impression et Finition
L'ECHO de BROU
Brou Publicité
02 37 47 00 52



COMPTE-RENDU D'ACTIVITES

Au cours de l'année écoulée, le Conseil d'Administration s'est réuni à 9 reprises, le nombre de manifestations et leur importance justifiant ces réunions toujours très constructives pour mener à bien leur déroulement.

Indépendamment de ces réunions liées à son bon fonctionnement, l'A.A.P.P.M.A. était représentée aux deux Assemblées Générales de la Fédération, qui se sont déroulées, l'une le 14 avril 2023 à Lèves, l'autre le 10 novembre chez nos collègues de Bonneval. L'Assemblée Générale statutaire de l'AAPPMA s'est déroulée l'année dernière à la salle des Arcades de l'Espace Valladon le 2 avril à 9 h 30, pour

accueillir ensuite à 11 heures, celle du Groupement des AAPPMA du Pays Perche. Avant d'aller plus avant dans ce compte-rendu d'activités, un petit rappel du rempoissonnement 2023 qui a été effectué le 24 novembre dernier, avec le concours de nombreux bénévoles.

Au cours de ce rempoissonnement, 150 kg de gardons de 1 à 2 étés, 103 kg de belles tanches, 10 kg de black-bass, et 10 kg de sandres ont été déversés dans les plans d'eau G. Lecomte 1 et 2. De nouveau 100 kg de très grosses brèmes ont été déversées le 29 janvier dernier. Cela représente donc une dépense finale de 2489,80 € sans les salmonidés, nous le verrons un peu plus loin.

OUVERTURE DE LA TRUITE



Pour l'ouverture de la truite le 11 Mars, 118 kg de truites avaient été déversées quinze jours auparavant sur l'ensemble de nos parcours. Comme toujours beaucoup de monde sur les berges ce jour-là. Le 07 avril, 80 kg de truites seront à nouveau déversées. A noter qu'au mois d'octobre 70 kg de géniteurs avait été déversés, au total c'est donc 268 kg de salmonidés et près de 600 poissons adultes qui seront déversés pour un poids moyen de 450 grammes. Le montant de ce rempoissonnement s'élève ainsi à : 1650,23 €. De quoi ravir les pêcheurs, l'unique manière aussi de satisfaire la pression de pêche toujours importante en ce début de saison.



Le déversement des truites lors des rempoissonnements nous prend toujours un peu de temps et pour cause... Nous nous attachons en effet à les déverser sur l'ensemble de nos parcours à truites de manière homogène afin que l'ensemble des pêcheurs puisse avoir les mêmes chances de réussite en venant pêcher sur nos parcours. Et cela pour chaque rempoissonnement, quel que soit le nombre de truites à déverser.

Déversement de géniteurs dans l'Yerre à La Bazoches-Gouet

LA VIE AUX PLANS D'EAU G. LECOMTE

Ouverts toute l'année, nos plans d'eau connaissent une fréquentation importante. Il est très rare, surtout en période estivale, de ne rencontrer personne au bord de l'eau. Le plus souvent, les pêcheurs s'installent pour la journée, souvent en famille. Les commodités présentes sur le site n'y sont bien sûr pas étrangères. C'était aussi l'objectif recherché. Les contrôles réalisés montrent aussi qu'un nombre important de pêcheurs d'AAPPMA voisines et même d'ailleurs, surtout des carpistes, pratiquent sur le site.



TRAVAUX D'ENTRETIEN DE NOS PARCOURS DE PÊCHE



Chaque année, l'histoire se répète... Les violents coups de vent de la période hivernale provoquent la chute d'arbres au bord de l'eau et génèrent au sol de grandes quantités de bois morts qu'il faut bien ramasser pour garder les berges propres. Faute d'être ramassées, c'est autant de branches qui finiront dans le cours d'eau lors des crues et contribueront à générer des embâcles. La fréquence et l'importance des tempêtes semblent bien s'intensifier

au fil des ans. Ces deux dernières années, nous avons consacré des sommes importantes à l'abattage des arbres morts ou dangereux, pour autant, il reste encore un peu de travail ! Merci aux bénévoles pour cet indispensable entreprise.

L'ENTRETIEN DES BERGES ET DES PLANS D'EAU



Un travail physique et pas toujours facile...

J'en profite pour remercier les services techniques de la commune pour l'aide apportée lors de travaux qui nécessite l'intervention d'un matériel lourd.

Chaque année aussi, le Chantier Vert de Dunois Perche Insertion est à pied d'œuvre pour l'entretien de nos parcours.

Pour information, 120 heures de travail sont nécessaire pour restaurer et élaguer la végétation des berges des plans d'eau, et la rive droite de l'Yerre qui serpente le long des plans d'eau.



L'équipe de D.P.I au travail



Le travail réalisé par D.P.I. sur un parcours très prisé des pêcheurs

LES ALEAS CLIMATIQUES

► *Une probabilité constante !*

il faut se rendre à l'évidence le climat change, et ce n'est pas l'année écoulée qui le démentira au regard de l'intensité des vagues de chaleur et de la sécheresse des sols. A contrario, la période hivernale nous gratifie de pluies abondantes, avec des températures plutôt douces pour la saison. De l'avis même de nos aînés, les hivers sont devenus plus cléments, les enneigements plus rares, les longues périodes de gel quasiment inexistantes.

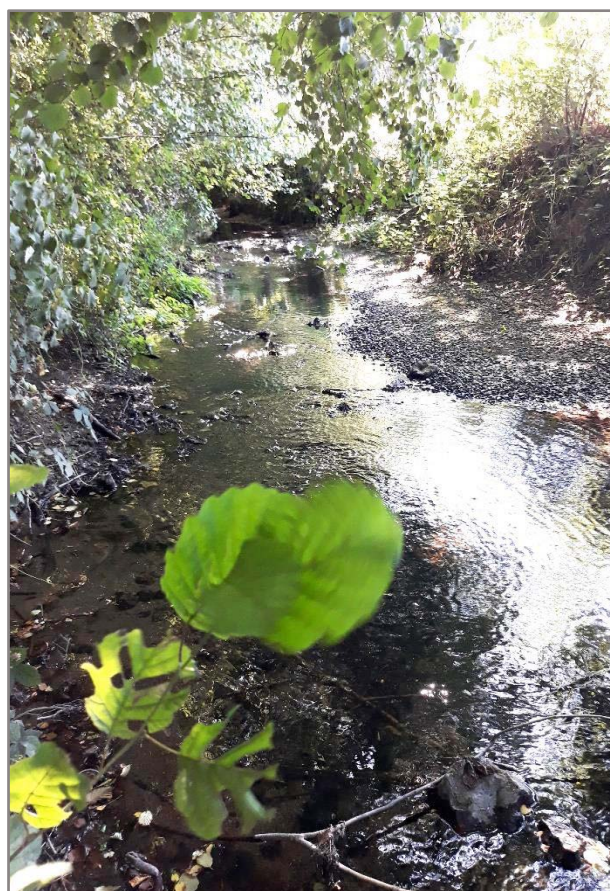
Pour autant, devons-nous considérer ce changement comme la nouvelle norme climatique, ou plutôt estimer cette modification comme une variation passagère du climat due à l'activité humaine. Je ne suis pas climatologue, la réponse n'est pas si simple et bien malin, celui qui peut prédire l'avenir avec assurance dans ce domaine...

Revenons un instant sur nos préoccupations majeures dans nos activités piscicoles et plus globalement sur l'état de nos cours d'eau face aux aléas climatiques.

La sécheresse et la hausse des températures n'est pas sans conséquence pour la vie aquatique. Fort heureusement, nous n'avons pas eu à déplorer de mortalité sur nos parcours de pêche cet été. Certains secteurs furent très impactés par le manque de débit, nous avons frolé l'assec en certains endroits mais sans incidence majeure. Une situation bien connue en ce qui nous concerne, ce seuil de vigilance étant atteint presque chaque été.

Autre conséquence néfaste pour la vie piscicole : les crues ! et en matière de crue, nous avons été particulièrement gâté si je puis dire. La pluie est arrivée très tôt cette année. D'ordinaire, les crues se produisent plutôt en février, voir début mars. En deux

mois, (de la vingtaine d'octobre à la mi-décembre) nous avons eu 300 mm de précipitations. C'est la moitié de la pluviométrie annuelle départementale ! Conséquence de cette abondance de précipitations : 3 crues importantes, respectivement le 9 décembre, le 2 janvier et la dernière à ce jour le 18 janvier. La première, aura ruiné nos espoirs de reproduction de truitelles.



FÊTE DE LA PÊCHE AU PLAN D'EAU DU VIEUX MOULIN



Rien ne manquait à ce site bucolique pour que la fête soit belle. Un beau ciel bleu et une douceur presque estivale attendaient les jeunes pêcheurs venus en nombre cette année pour découvrir la pêche et le milieu aquatique. Tous étaient accompagnés de parents, de grands-parents, d'amis, venus partager avec les enfants ce bel après-midi au bord de l'eau. Après une bonne heure et demie de pêche, c'est l'heure du bilan !

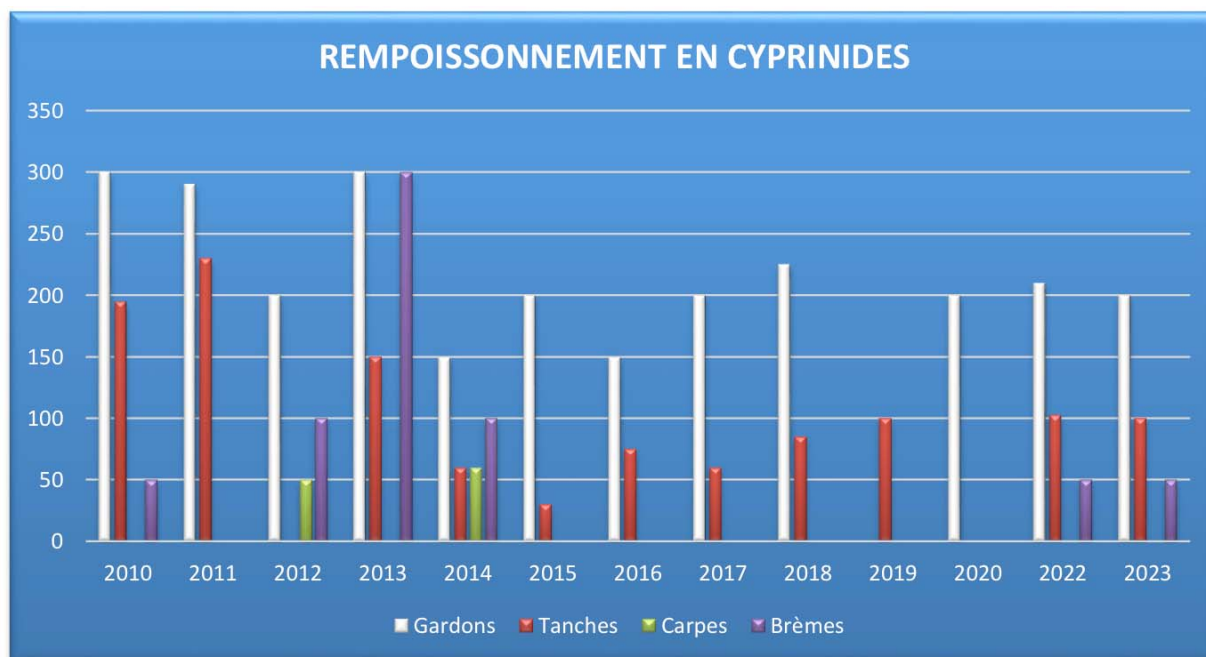
La surprise vient d'une petite fille de 5 ans, Ambre Tessier venue du Gault du Perche qui gagne le concours, avec 18 poissons, suivie d'une autre petite fille de 10 ans, Serena Bercy d'Authon du Perche avec 9 poissons. La 3^{ème} place est occupée par une autre petite fille de 5 ans, Clémence Gasselin de Chapelle-Guillaume avec 8 poissons.

De très nombreuses récompenses (seaux, cannes-moulinet, cannes à pêche, petit matériel de pêche, casquettes, médailles,) attendaient les 26 enfants participants à l'heure du goûter offert par l'association. un bel après-midi partagé avec des enfants attentionnés, majoritairement des filles, des parents, un public très amical aussi. Et puis très peu d'enfants sont bredouilles, une fête de la pêche comme on l'aime !

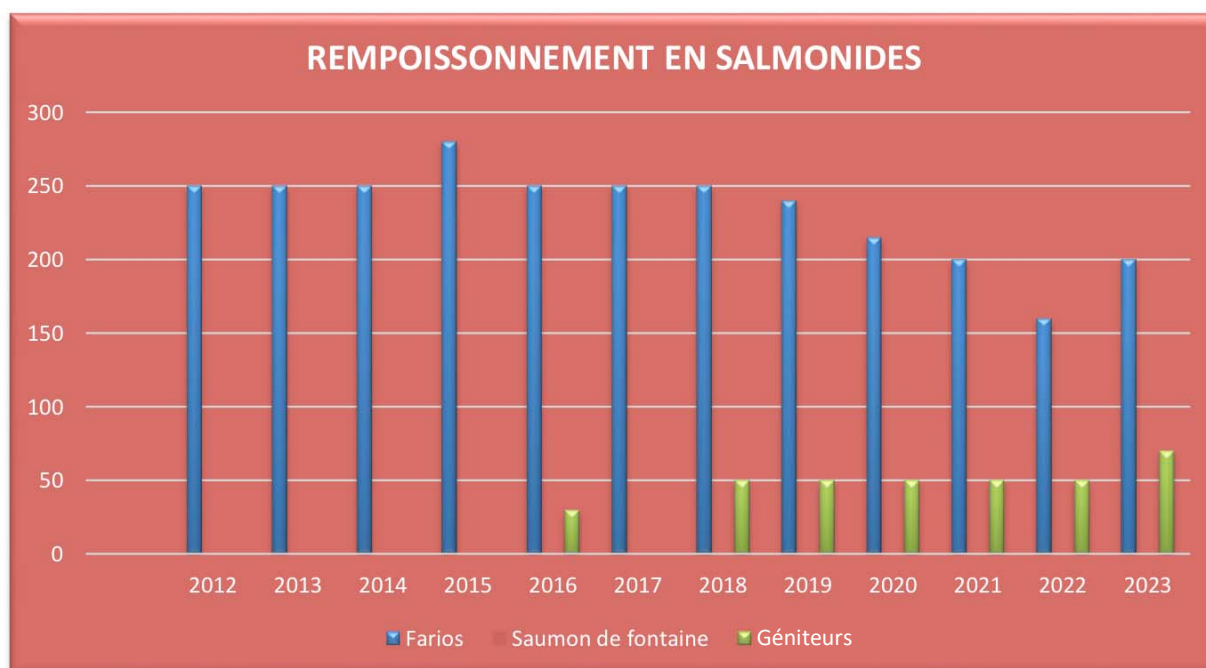
Comme l'année écoulée, j'ai l'espoir de vous voir très nombreux à nos manifestations en 2023, Merci de votre attention ■



REMPOISSONNEMENTS RIVIERE ET PLANS D'EAU

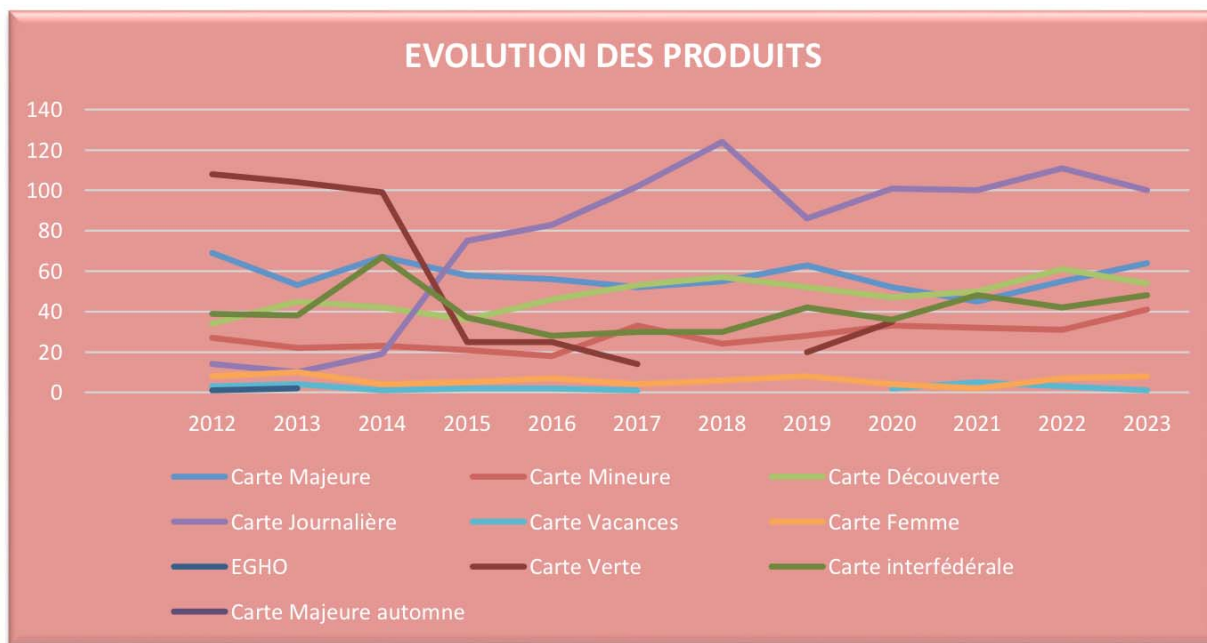


SUR LES DIX DERNIERES ANNEES



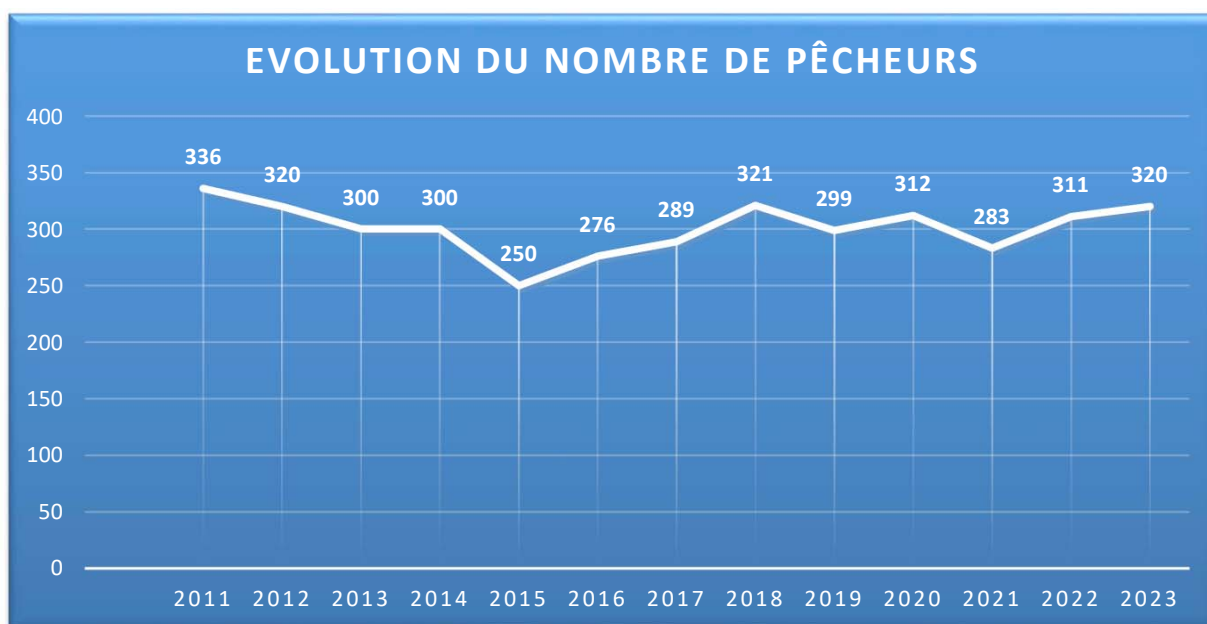
LE REMPOISSONNEMENT EN TRUITES FARIO. ON NOTERA POUR LA PREMIERE FOIS EN 2016, L'INTRODUCTION DE GENITEURS.

ETUDE COMPARATIVE DU NOMBRE DE PÊCHEURS ET DES PRODUITS SUR UNE DECENNIE



VARIATION DU NOMBRE DE PÊCHEURS PAR PRODUITS

LES EFFECTIFS DE L'A.A.P.M.A.



CE GRAPHIQUE MET EN EVIDENCE L'EVOLUTION DU NOMBRE DE PÊCHEURS AU SEIN DE L'AAPPMA AU COURS DES DIX DERNIERES ANNEES

A.A.P.P.M.A "LES CARPES DOREES"

COMPTES DE RESULTAT 2023

CHARGES

COTISATIONS	1587,00
FD	25,00
Cartes bailleur	320,00
Cartes C.A.	822,00
Cartes promotionnelles	420,00
Licences	
ADMINISTRATION	4230,06
Frais financiers / impayés	71,97
Brochures	517,20
Entretien / équipement	177,25
Frais d'A.G. A.A.P.P.M.A.	379,96
Frais d'A.G. F.D	43,50
Ristournes dépositaires	490,00
Cadeaux / cérémonie	
Frais de déplacements	149,11
Promotion loisir pêche	
Assurances	
Cotisations	100,00
Affranchissement	208,80
EDF vannage du Glaçis	
Annonces et insertions	1038,36
Fournitures administratives	265,81
Charges exercice antérieur	10,80
Autres charges	697,30
Indemnités diverses	80,00
EXPLOITATION	27925,62
Matériel - équipement	1100,71
Empoisonnement	4615,31
Garderie	209,00
Entretien des parcours	4550,00
Frais liés aux manifestations	712,64
Concours de pêche	207,24
Location immobilière SDF	652,50
Manifestations (lotos)	15791,22
Taxe foncière / EDF	87,00
TOTAL	33742,68
DEFICIT	

PRODUITS

COTISATIONS	3725,00
Majeures et interfédérales	2373,00
Femmes et mineures	452,80
Découvertes	132,00
Journalières	420,00
Cartes hebdo /EHGO	347,20
ADMINISTRATION	
SUBVENTIONS	2900,50
Subvention APN CD 28	
Subvention communale	504,00
Subvention Ent. berges	1592,50
Subvention garderie	209,00
Subvention alevinage	
Remboursement licences	495,00
Subvention FD concours	100,00
Subvention APN FD	
Subvention C. Départemental	
Subvention tirs cormorans	
PRODUITS FINANCIERS	418,98
Intérêts CSL C.A.	2,55
Intérêts parts sociales	0,54
Intérêts Livret A	323,62
Intérêts Crédit Mutuel	92,27
EXPLOITATION	32606,70
Atelier Pêche Nature	
Activités annexes Team	
Rbt Autres produits	
Produits exceptionnels	
Dons	200,00
Concours de pêche	738,90
Prestation de service	
Manifestations (lotos)	31233,00
TOTAL	39216,38
EXCEDENT	5473,70

BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

REPORT A NOUVEAU

Solde au 31 12 2022	40876,98
Résultat de l'exercice	5473,70

TOTAL **46350,68**

REPARTITION DES FONDS

Compte courant C.A.	22663,31
Compte courant C.M.	889,59
Livret Bleu C.M.	3257,96
Compte sur livret C.A.	513,24
Capitop Euroblig C	7956,57
Livret A	11419,53
Parts sociales	20,00
Caisse	217,40

TOTAL **46937,60**

Chèques non débités	674,42
Charges à payer	0,00
Produits à recevoir	87,50

TOTAL **46350,68**

Fait à LA BAZOCHE-GOUET

Certifié conforme, le 05-févr-24

Le Trésorier,

Marc-Vincent CHAUVEAU



RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Le 16 février 2024, nous nous sommes rendus à la salle des Arcades avec le Trésorier, Monsieur Marc-Vincent CHAUVEAU, ainsi que le Président, Monsieur Gérard LEGRET.

L'ensemble des journaux de comptabilité, pièces comptables, justificatifs des recettes et dépenses nous ont permis de constater la parfaite concordance et sincérité des comptes de l'A.A.P.P.M.A. « LES CARPES DOREES ».

Solde des comptes au 31 Décembre 2023 :

❖ Compte courant C.A.	22663,31
❖ Compte courant C.M.	889,59
❖ Livret bleu C.M.	3257,96
❖ Compte sur livret C.A.	513,24
❖ Capitop Euroblig C	7956,57
❖ Livret A C.A.	11419,53
❖ Parts sociales	20,00
❖ Caisse	217,40
	<hr/>
	46937,60

En conséquence, nous vous invitons à féliciter le Trésorier et lui donner quitus pour l'exercice 2023.

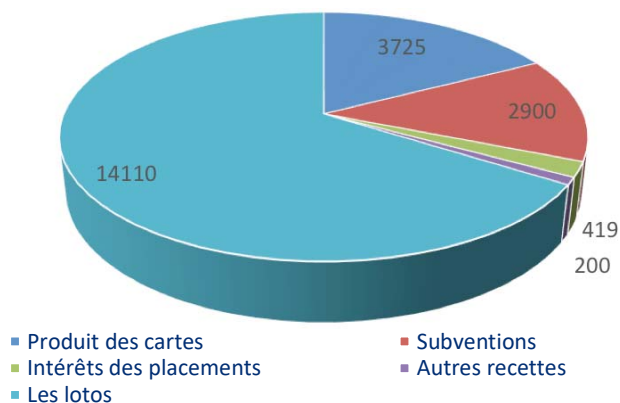
Les vérificateurs aux comptes,

Robert LINCKER

Dominique VERY

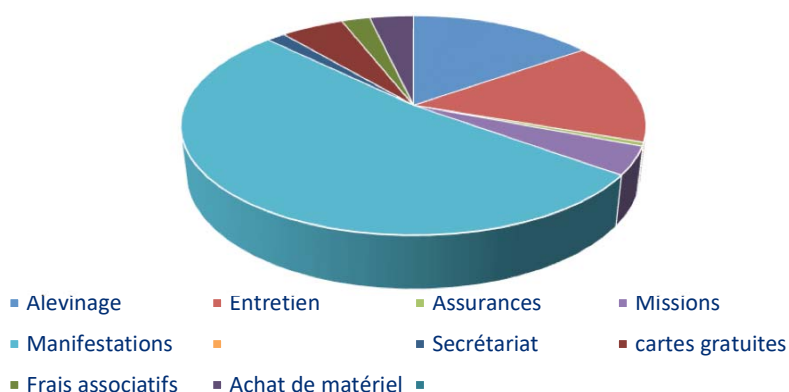
LES FINANCES DE L'A.A.P.P.M.A. EN 2023

RECETTE PAR NATURE



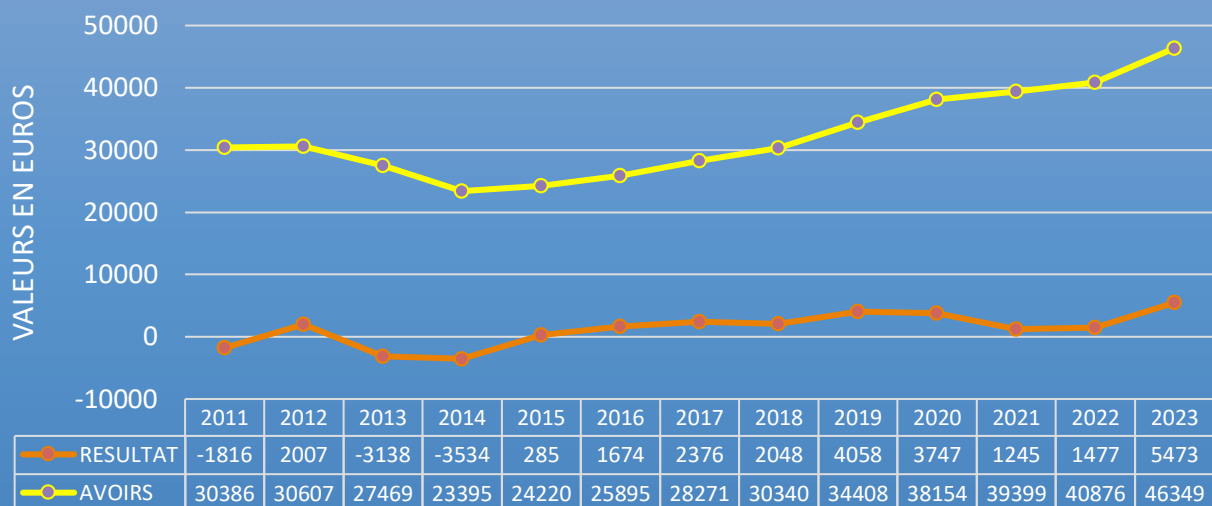
Ce graphique fait ressortir l'importance des recettes extra-piscicoles et ce que représente réellement le produit des cartes dans les recettes de l'association en 2023.

DEPENSES PAR NATURE

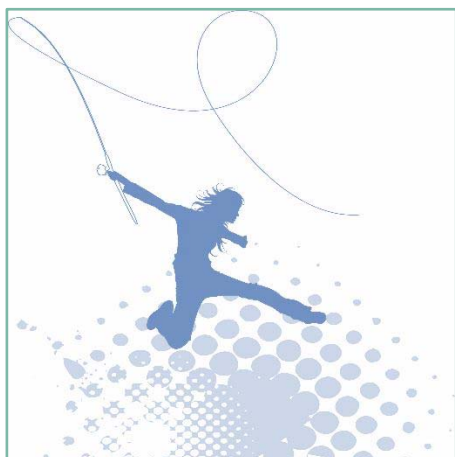


Ce graphique met en évidence l'importance des dépenses par nature. L'alevinage, les missions statutaires, et surtout celles liées aux manifestations comme les lotos représentent les postes les plus importants.

HISTOGRAMME DU COMPTE DE RESULTATS







RAPPORT MORAL

Une année 2023 qui affiche de bons résultats. Elle fait suite à une année 2022 qui avait déjà repris des couleurs après deux années de crise provoquée par la situation sanitaire. Peu d'embûches dans l'ensemble, la plus grosse et la plus dommageable étant la prédation du grand cormoran. Que devons-nous faire pour être entendu ? Les autorités compétentes et dirigeantes continuent de faire la sourde oreille à nos revendications pourtant justifiées et pleine de bon sens. Faut-il descendre dans la rue à grand renfort de casse pour être enfin écouté ? Il semblerait qu'en France, ce soit malheureusement la norme ! Mais c'est bien connu, les pêcheurs sont des gens plutôt pacifiques, très éloignés d'actions violentes. Rien à attendre de ce côté-là ! Et j'ajouterai : c'est tant mieux ! Reste à convaincre la bureaucratie bruxelloise et sa technocratie... la démarche me semble d'avance vouée à l'échec, tant la prédominance de leur jugement occulte le bon sens des gens qui sont sur le terrain. *Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage disait Jean de la Fontaine.* Les pêcheurs en ont beaucoup, mais comme dit l'adage : la patience a ses limites ! **À suivre...**

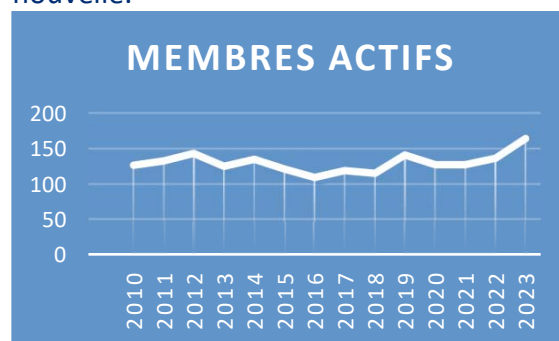
LES EFFECTIFS

Au cours de l'année 2023, l'A.A.P.P.M.A « Les Carpes Dorées » a délivré 164 cartes de membres actifs, dont 48 cartes interfédérales, 64 cartes « personne majeure », 3 cartes automnales, 41 cartes « personne mineure », 8 cartes « découverte » pour les femmes. Pour les membres dits associés : 54 cartes « découverte » pour les moins de 12 ans, 1 carte hebdomadaire, 100 pêcheurs ont fait le choix d'une carte journalière pour les plans d'eau G. Lecomte. L'A.A.P.P.M.A. a accueilli ainsi 320 pêcheurs de toute classe d'âge sur ses parcours. Concernant les membres actifs, la hausse s'établit à 20,6%. La vente des

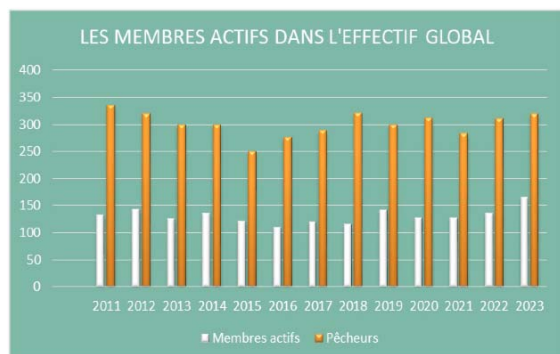
cartes journalières est en très légère baisse avec 10 cartes en moins pour la saison.

► Hausse des membres actifs

A l'évocation de ces chiffres, nous constatons une hausse significative de certains produits. La progression des membres actifs s'accroît avec 26 cartes supplémentaires, c'est une bonne nouvelle.



La vente des cartes journalière représente un tiers de l'ensemble des produits. En progression depuis quelques années, ce produit tend à se stabiliser.



Tous produits confondus, la hausse est de 3,2% avec 10 cartes supplémentaires par rapport à l'an passé. Nous retrouvons là des chiffres comparables à ceux de 2018 à quelques exceptions près. Notamment celle des cartes « découverte » en baisse de 11 %. A souligner également la stabilité des cartes « découverte femme » qui passe de 7 à 8 cartes pour l'année écoulée. En résumé, la hausse des membres actifs est un bon présage, les cartes des membres associés sont plus aléatoires, notamment les cartes « découverte ».

Pour clore ce chapitre, je le rappelle et je le dis tous les ans, en aucun cas les véhicules ne doivent être garés dans les champs de propriétaires riverains, et à fortiori directement au bord de la rivière.

Respectez les clôtures, les cultures, ne laissez aucun débris, c'est le moins que nous puissions faire pour garder de bonnes relations avec nos riverains et pérenniser nos parcours.

L'ENTRETIEN DES BERGES ET DES PLANS D'EAU

Une nécessité à bien des égards !

Le Chantier Vert de Dunois Insertion est à pied d'œuvre sur nos parcours depuis de

nombreuses années maintenant. Et cette année encore, j'ai signé la convention annuelle qui nous permettra d'avoir un programme de travaux d'entretien des berges sur nos parcours ainsi que nos plans d'eau.



En ce qui concerne l'année 2023, nous l'avons évoqué tout à l'heure dans le rapport d'activité, le chantier vert de DPI a pu intervenir comme d'habitude. Un programme de travaux est déjà prêt pour cette année, le travail ne manque pas, de quoi occuper l'équipe et les bénévoles.

LA PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Une priorité absolue !

Inscrite dans ses missions d'intérêt général liées à la protection des milieux aquatiques et du patrimoine piscicole, il va de soi que l'A.A.P.M.A. est à la fois sensible et attentive à tout ce qui touche ce patrimoine naturel à l'équilibre fragile, et plus généralement l'environnement. Toute action d'information, de formation, d'éducation en matière de protection des milieux aquatiques, du développement durable et de la biodiversité ne peut être que profitable à notre cadre de vie, ne l'oublions surtout pas !

COURS DU SOIR AVEC LA FD



Toujours utile

A la pêche comme dans d'autres domaines, on n'en sait jamais trop ! Aussi afin de parfaire nos connaissances, Nicolas agent de développement de la FD, nous a rappelé avec beaucoup de savoir-faire les bons gestes, les différentes techniques de la pêche à la truite. L'évolution du matériel, qu'il s'agisse des cannes ou des leurres n'a pas manqué d'attiser la curiosité du petit groupe de pêcheurs venu s'enquérir des dernières nouveautés. Un petit quizz sur la réglementation permet à chacun de tester ses connaissances en la matière.

LES ACTIVITES PISCICOLES



Une belle bourriche...

A noter l'inscription de ce concours au Critérium Sensas du Comité Départemental d'Eure et Loir.

Une journée comme les pêcheurs les aiment... une journée accueillante en tous points et surtout des poissons mordeurs! À l'heure du bilan, c'est GOUBET Bernard qui remporte la coupe du vainqueur avec 6528 points. La deuxième place revient à DEPOUSARGUES Sébastien avec 3518 points, suivi de CHENAIS Gilles avec 5107 points. Une journée conviviale pleine de bonne humeur qui sera bien sûr renouvelée l'année prochaine...

LES ACTIVITES EXTRA-PISCICOLES

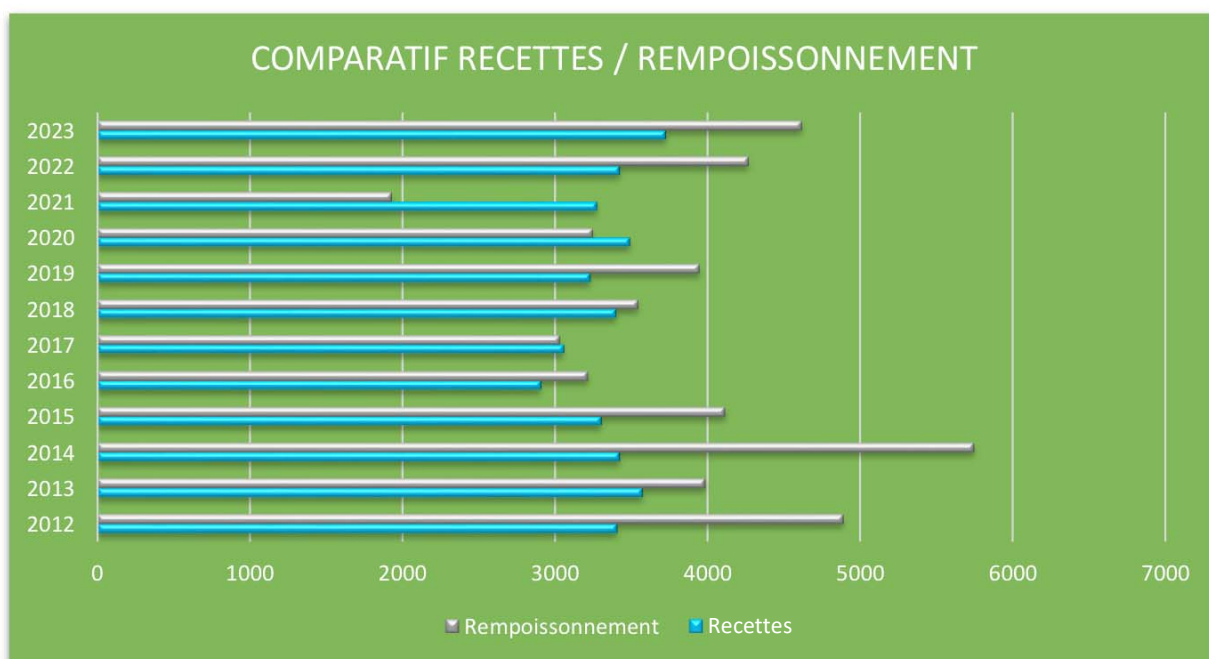
Toujours indispensables !

Difficile d'imaginer de ne plus organiser de lotos ! Ces recettes sont prépondérantes pour continuer d'assurer l'ensemble de nos activités et maintenir le rang de l'association.

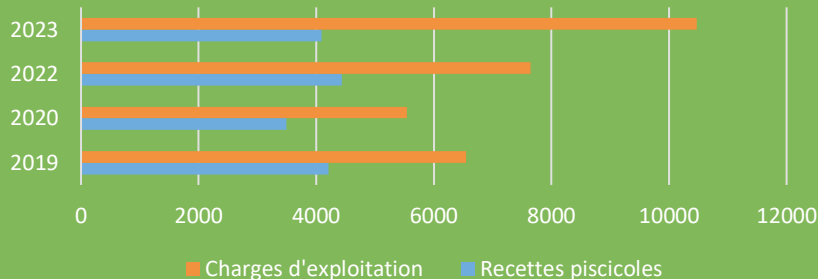




La seule recette des cartes de pêche au sein des activités halieutiques est largement insuffisante pour couvrir les charges d'exploitation et administratives. En moyenne, c'est plus de 15 000 € de charges constatées au 1er janvier chaque année qu'il faut financer. Les seules ressources piscicoles sont largement insuffisantes. Elles ne couvrent même pas les dépenses d'exploitation. Il nous faut donc compenser par des activités extra-piscicoles. Les ressources générées par l'organisation de lotos y contribuent pour l'essentiel, sans elles, nous serions dans l'obligation de revoir à la baisse notre mode de fonctionnement, et peut-être même nos investissements, ce qui serait fort dommageable pour l'AAPPMA et les pêcheurs bien sûr. En 2023, nous avons pu organiser 4 lotos.

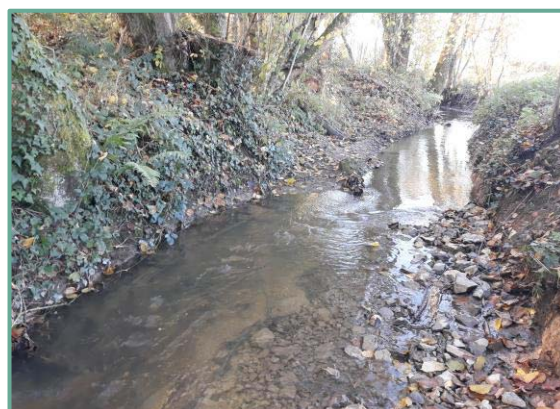


CHARGES D'EXPLOITATION / RECETTES PISCICOLES



Les charges d'exploitation sont près de la moitié supérieure au produit des cartes de pêche. Pour être à l'équilibre, il nous faudrait supprimer par exemple, l'entretien des parcours et diminuer de manière drastique le coût des rempoissonnements ! Inconcevable...

LA RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES



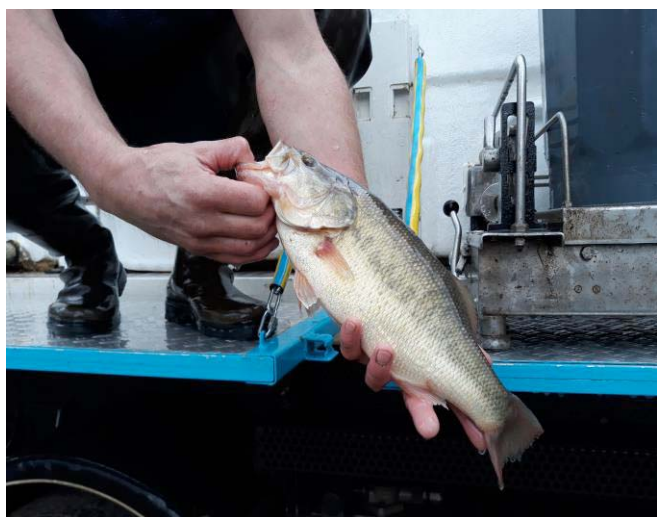
Dans la continuité des travaux réalisés par le SMAR Loir 28 depuis 2015 sur l'Yerre, c'est l'un de ses affluents, le ruisseau de Trompe-souris, lequel traverse notre commune, qui vient de faire l'objet de travaux de restauration. Après avoir remis en état la végétation des berges, des banquettes en pierres ont été installées dans le lit du cours d'eau pour resserrer l'écoulement et augmenter la lame d'eau. Les ouvrages qui n'avaient plus d'usage ont été retirés du lit pour rétablir la continuité écologique. Enfin quelques blocs de pierre ont été disposés pour diversifier l'écoulement et offrir de nouveaux habitats aquatiques. A l'heure du dérèglement climatique, la restauration de nos cours d'eau constitue un enjeu majeur à bien des égards. Ne l'oublions surtout pas !

LE PLAN D'EAU DU VIEUX MOULIN



L'entretien des berges de ce plan d'eau était devenu incontournable pour l'activité pêche. Au fil des ans, la végétation des berges avait pris tellement d'importance que les places disponibles pour la pêche se comptaient sur les doigts de la main. A l'automne dernier, le bon sens l'emportait enfin et les travaux de restauration des berges ont pu commencer. Nous retrouvons aujourd'hui une offre de pêche digne de ce nom, de surcroit dans un cadre agréable. Très poissonneux, en bordure du cours d'eau, les amateurs de pêche au coup auront maintenant tout loisir de pratiquer leur pêche favorite. Bien représentés également, les carnassiers n'attendent que vos leurres pour votre plaisir et peut-être vous donner du fil à retordre ...

LE REMPOISSONNEMENT DE FIN D'ANNEE DANS NOS PLANS D'EAU



Un rempoissonnement conséquent. L'AAPPMA a réalisé au mois de novembre dernier un rempoissonnement important afin de satisfaire à la pression de pêche sur nos plans d'eau. Comme chaque année, 200 kg de gardons, 100 kg de tanches de plusieurs classes d'âge ont été déversés. En ce qui concerne les carnassiers, des petits sandres ont également été déversés dans chaque plan d'eau. 127 kg de très grosses brèmes à nouveau en janvier dernier ! Et pour la première fois cette année 10 kg de Black-bass ! De quoi satisfaire les pêcheurs pour toutes les pêches. Pour rappeler une très belle population de carpes également présente dans nos plans d'eau...



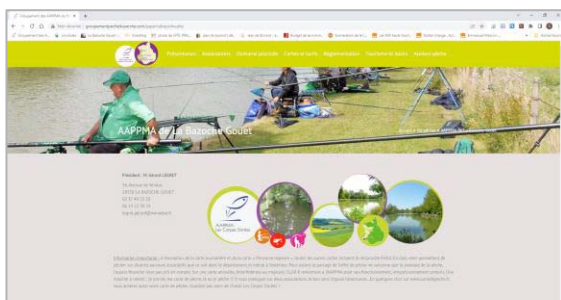
LE GROUPEMENT DES AAPPMA DU PAYS PERCHE



L'Assemblée Générale du Groupement est pour nous tous, l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée, d'évoquer la vie associative, ses difficultés, mais aussi de prendre acte pour l'année écoulée de la bonne tenue de nos effectifs. Toute chose a son importance. Il ne faut rien négliger pour réussir ...

Le site internet

www.groupementpecheduperche.com



Ne vous privez pas de le consulter et de le faire connaître...

LES HEBERGEMENTS LABELLISES



Le département compte aujourd'hui de nombreux hébergements « Qualifiés Pêche », Sur notre territoire, les hébergements concernés sont les suivants : 🌿🌿🌿

❖ Gîte indépendant (6 personnes)

Marie-Claire et Joël Ferré
La Durandière
28330 La Bazoche-Gouet

❖ Gîte indépendant (2 personnes)

Mireille et Daniel Aubry
28, rue de la Guinette
28330 La Bazoche-Gouet

❖ Gîte de groupe (26 personnes)

Mairie de La Bazoche-Gouet
Place du Marché
28330 La Bazoche-Gouet

❖ Gîte indépendant (4 personnes)

Dominique et Michel Krecke
Le Presbytère
28330 Soizé

❖ Gîte indépendant (6 personnes)

Anne-Marie et Claude Cochereau
La Cheminée
28330 Authon du Perche

LA PÊCHE EST EN LIGNE



En quelques clics, vous le savez, vous pouvez désormais acheter votre carte de pêche vous-même sur internet ou chez nos dépositaires. Aujourd'hui, la totalité de nos cartes sont vendues par nos dépositaires sur www.cartedepeche.fr.

Je profite d'ailleurs de l'occasion pour les remercier chaleureusement pour leur investissement dans ce domaine.

L'A.A.P.P.M.A. compte à ce jour cinq dépositaires :

- ❖ **L'Espace Emeraude**
23, route d'Authon du Perche
LA BAZOCHE-GOUET
- ❖ **Le BarBaz – Bar - Tabac**
12, rue du Général Leclerc
LA BAZOCHE-GOUET
- ❖ **Le Café du Marché**
Place de la Mairie
LA BAZOCHE-GOUET
- ❖ **Camping Municipal**
La Rivière
Ouvert du 30 mars au 29 septembre
- ❖ **L'Épicerie du village**
CHAPELLE-ROYALE

Je ne souhaite pas être trop long dans ce rapport moral, je pense vous avoir dit l'essentiel, d'autres sujets seront abordés par nos intervenants, nos invités, sans oublier bien sûr nos amis les pêcheurs.

Pour terminer, je voudrais remercier tous les pêcheurs qui ont pris leur carte à l'association, et qui chaque année nous font confiance. Au sein de mes activités, le

monde de la pêche et la gestion de l'A.A.P.P.M.A représentent une part importante, vous le savez. J'essaie de n'oublier personne, je suis à votre écoute toute l'année.



Je vous espère nombreux sur nos parcours, et je vous souhaite de prendre quelques jolies prises sur nos parcours de pêche.

Merci encore de votre attention ■



Bonnes résolutions



Je deviens bénévole
dans mon association
locale de pêche



Contactez-nous : **AAPPMA Les Carpes Dorées**

<http://www.groupeementpecheduperche.com>

<http://www.peche28.fr/3087-la-bazoche-gouet.htm>



ASSOCIATION AGRÉÉE DE PÊCHE ET
DE PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE
LES CARPES DORÉES





Nouveauté réglementaire 2020

Fenêtre de capture BROCHET



APPLICATION DE LA RÉGLEMENTATION DE LA PÊCHE DES EAUX LIBRES SUR LES PLANS D'EAU « G.LECOMTE » ET LE PLAN D'EAU DU VIEUX MOULIN.

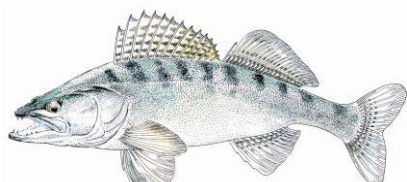
RÉGLEMENTATION DE LA PÊCHE DU BROCHET DANS CES PLANS D'EAU

Sa pêche est permise du 1^{er} au 28 janvier 2024 (fermeture du brochet)

Ouverture du brochet : du 27 avril 2024 au 31 décembre 2024

Par ailleurs seuls les brochets dont la longueur est comprise entre 60 et 80 cm pourront être conservés.

Arrêté préfectoral n° ddt – sgreb –pn 021 -039



Depuis 2020, l'ouverture de la pêche du sandre est décalée au premier samedi de juin. Sa pêche est permise du 1^{er} au 28 janvier 2024 et du 1 juin au 31 décembre 2024.

LES PLANS D'EAU « G. LECOMTE N° 1 ET 2 » ET CELUI DU VIEUX MOULIN SONT OUVERTS TOUTE L'ANNEE.

Voir le règlement intérieur sur les panneaux d'affichage

TARIFS CARTES DE PECHE 2024

Cartes		Tarifs 2024		
Carte Personne majeure interfédérale Carte annuelle « personne majeure » avec « vignette EHGO » incluse. 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie – Tous modes de pêche. Carte donnant accès aux 74 départements de l'EHGO et du CHI, et 17 de l'URNE. Tarif unique au sein de l'EHGO	CPMA	FNPF	31,40 €	
		Agence de l'eau	8,80 €	
		FDAAPPMA	Cotisation	22,80 €
		AAPPMA	Cotisation	22,00 €
		EHGO	Vignette	25,00 €
		TOTAL	Imposé EHGO	110,00 €
Carte Personne majeure Carte annuelle « personne majeure ». 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie – Tous modes de pêche.	CPMA	FNPF	31,40 €	
		Agence de l'eau	8,80 €	
		FDAAPPMA	Cotisation	22,80 €
		AAPPMA	Cotisation	22,00 €
		TOTAL	Proposition FD/EHGO	85,00 €
		Carte Personne mineure Carte annuelle « personne mineure » : Jeune de 12 ans à moins de 18 ans au 1 ^{er} janvier de l'année. 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie – Tous modes de pêche. Carte incluant la réciprocité EHGO.	CPMA	FNPF
Agence de l'eau	0,00 €			
FDAAPPMA	Cotisation			9,80 €
AAPPMA	Cotisation			10,00 €
TOTAL	Proposition FD/EHGO			25,00 €
Carte Découverte Carte annuelle « Découverte » Jeune de moins de 12 ans au 1 ^{er} janvier de l'année. 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie – Tous modes de pêche, une seule ligne Carte incluant la réciprocité EHGO.	CPMA			FNPF
		Agence de l'eau	0,00 €	
		FDAAPPMA	Cotisation	3,00 €
		AAPPMA	Cotisation	3,00 €
		TOTAL	Imposé FNPF	7,00 €
		Carte Journalière Carte journalière disponible du 1 ^{er} janvier au 31 décembre. 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie – Tous modes de pêche. Doit y figurer expressément le jour de validité.	CPMA	FNPF
Agence de l'eau	1,00 €			
FDAAPPMA	Cotisation			3,10 €
AAPPMA	Cotisation			5,00 €
TOTAL	Proposition FD/AR/EHGO			13,00 €
Carte Hebdomadaire Validité 7 jours consécutifs, du 1 ^{er} janvier au 31 décembre. 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie – Tous modes de pêche. Doit y figurer expressément les jours de validité. Carte incluant la réciprocité EHGO.	CPMA			FNPF
		Agence de l'eau	3,80 €	
		FDAAPPMA	Cotisation	10,75 €
		AAPPMA	Cotisation	10,25 €
		TOTAL	Imposé FNPF	35,00 €
		Carte « Découverte Femme » Carte annuelle « Découverte Femme » 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie – Tous modes de pêche, une seule ligne. Carte incluant la réciprocité EHGO.	CPMA	FNPF
Agence de l'eau	8,80 €			
FDAAPPMA	Cotisation			10,90 €
AAPPMA	Cotisation			10,90 €
TOTAL	Imposé FNPF			40,00 €
Vignette EHGO Vignette donnant accès aux 74 départements de l'EHGO et du CHI et 17 de l'URNE Uniquement pour les détenteurs d'une simple carte « Personne majeure » n'ayant pas fait le choix de la carte majeure interfédérale au départ. Tarif unique au sein de l'EHGO	EHGO			Vignette
	TOTAL	Imposé EHGO	40,00 €	



Informations complémentaires...

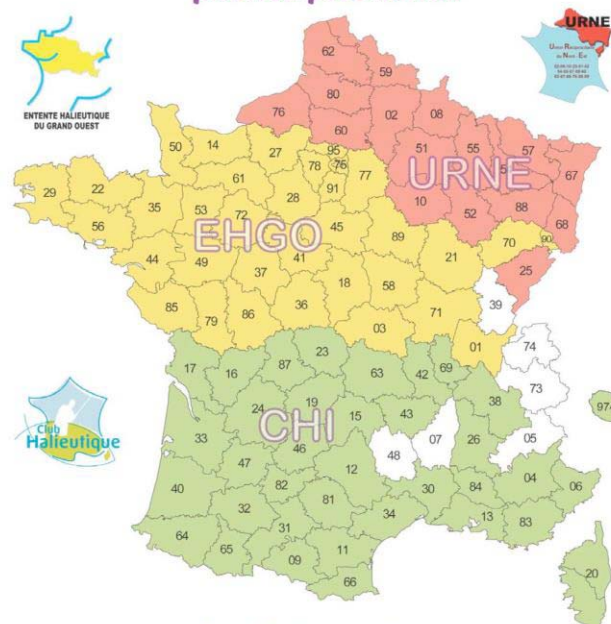
⇒ Achat de votre carte de pêche sur Internet

www.cartedepeche.fr

ou auprès des dépositaires d'Eure et Loir



Avec la carte de pêche
InterFédérale 2024 ,
pêchez plus loin...



⇒ En cas de perte de la carte de pêche,
possibilité de réimpression auprès de
son dépositaire ou de la Fédération
départementale, sans frais
supplémentaire.

⇒ Les cartes « Personne mineure »,
« découverte », « découverte femme »
et « hebdomadaire » bénéficient
gratuitement de la réciprocité EHGO,
CHI et URNE.

La carte de pêche InterFédérale à 110 € permet de pêcher
sur tous les parcours des associations réciprocaires
des 91 départements adhérents du CHI / EHGO / URNE





MANIFESTATIONS PREVUES POUR 2024



14 JANVIER	❖ SUPER LOTO A LA BAZOCHE-GOUET
02 MARS	❖ REMPOISSONNEMENT EN TRUITES FARIO (rivière)
09 MARS	❖ OUVERTURE GENERALE DE LA TRUITE FARIO
09 MARS	❖ CAPTURE DU BROCHET en 1 ^{ère} catégorie (réglementation spécifique)
17 MARS	❖ ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DE L'A.A.P.P.M.A.
24 MARS	❖ SUPER LOTO A LA BAZOCHE-GOUET
29 MARS	❖ REMPOISSONNEMENT EN TRUITES FARIO (rivière)
27 AVRIL	❖ OUVERTURE DU BROCHET en 2 ^{ème} catégorie
01 JUIN	❖ CONCOURS ENFANTS (Fête de la pêche à confirmer)
01 JUIN	❖ CONCOURS DE PÊCHE (Groupement des AAPPMA du Pays Perche)
02 JUIN	❖ LACHER DE TRUITES AU PLAN D'EAU DU VIEUX MOULIN (à confirmer)
07 JUILLET	❖ CONCOURS DE PÊCHE CD 28 PLANS D'EAU DE LA BAZOCHE-GOUET
15 SEPTEMBRE	❖ FERMETURE DE LA TRUITE FARIO
15 SEPTEMBRE	❖ FERMETURE DU BROCHET en 1 ^{ère} catégorie
13 OCTOBRE	❖ SUPER LOTO A LA BAZOCHE-GOUET
08 DECEMBRE	❖ SUPER LOTO A LA BAZOCHE-GOUET
POUR INFO	❖ LES JOURS INDIQUES SONT INCLUS

CALENDRIER DES CONCOURS 2024



SOUS TOUTES RESERVES POUR LES DATES...

DATE	LIEU	ORGANISATEUR
25 MAI	SENONCHES	LES HAUTS DE L'EURE
01 JUIN	CHAPELLE-ROYALE	AAPPMA – FÊTE DE LA PÊCHE
01 JUIN	LANDELLES	GROUPEMENT DU PAYS PERCHE
07 JUILLET	LA BAZOCHE-GOUE	AAPPMA
08 SEPTEMBRE	MARGON	AAPPMA LA NOGENTAISE



A.A.P.M.A. LES CARPES DOREES – Membre de la Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique d'Eure et Loir

Etablissement reconnu d'utilité publique pour la mise en valeur du domaine piscicole

Association agréée de protection de l'environnement

Membre du Groupement des AAPPMA du Pays Perche

